

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes le 19 janvier 2021 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

PROGRAMME MAIRIE

Monsieur le Maire présente le projet de déménagement et d'agrandissement de la Mairie dans le centre-bourg et le réaménagement de la Place Jean Nouguès qui s'inscrit dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg. Le projet consiste à regrouper au centre du village, la Mairie, les halles pour le marché hebdomadaire du samedi matin, la salle des fêtes, salles associatives, foyer rural, club des anciens, autour de la Place Jean Nouguès. Les locaux libérés seront affectés au centre aéré. Le montant estimatif de l'opération s'élèverait à un million d'euros. Le Conseil municipal, approuve, 20 voix pour et 3 voix contre, le projet et autorise le Maire à solliciter les subventions.

INVESTISSEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2021

Le Conseil municipal décide, 20 voix pour et 3 abstentions, d'ouvrir des crédits, à hauteur de 200 000 €, pour l'opération « voirie 2021 » dans le cadre de l'autorisation de dépenses préalables au vote du budget primitif conformément aux articles L.1612-1 et L.1612-20 du code général des collectivités territoriales.

CHANGEMENT DE DENOMINATION DU CHEMIN RURAL DIT DU MOULIN

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune d'ASSAT vient de nommer un chemin privé desservant la propriété d'un de ses administrés "Impasse Moura". L'accès à cette propriété, située sur ASSAT, ne peut se faire qu'à partir de la Commune de BORDES, en empruntant le chemin rural dit du Moulin. Le propriétaire situé "Impasse Moura" sur ASSAT rencontre de nombreuses difficultés avec son adresse avec notamment les livreurs, ou plus grave, les secours, qui n'arrivent pas à trouver sa propriété. Le chemin du Moulin existant déjà sur ASSAT, le Conseil municipal décide, 20 voix pour et 3 abstentions, que le chemin rural dit du Moulin est désormais dénommé « Impasse Moura ». Une nouvelle signalétique sera mise en place.

CREATION D'UN EMPLOI « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES » (PEC)

Le Conseil municipal, autorise le Maire, 20 voix pour et 3 abstentions, à signer une convention avec le Pôle Emploi et un contrat de travail à durée déterminée pour le recrutement d'un agent en CUI-PEC afin de renforcer le service d'entretien des espaces publics, voirie et espaces verts.

PRISE DE COMPETENCE EMPLOI-INSERTION PAR LA CCPN : PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le Conseil municipal, approuve, 20 voix pour et 3 abstentions, la prise de compétence de la CCPN pour la mise en place d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) sur le territoire. Il s'agit d'un dispositif complémentaire de soutien à l'emploi.

COMPTES-RENDUS REUNIONS

CCPN : M. le Maire évoque les points abordés en réunion du Bureau : débat d'orientation budgétaire, point covid et fibre. 11 communes devraient être éligibles à la fibre en 2021. Concernant l'épidémie de COVID-19, les élus et médecins se tiennent prêts pour la mise en place d'un centre de vaccination.

QUESTIONS DIVERSES

Sapins de Noël : Mme Valérie LIBOTTE indique qu'une quarantaine de sapins ont été collectés et broyés lors des différentes permanences.

Protocole sanitaire renforcé dans les cantines : M. Serge BELLOCQ explique que le protocole de l'Education Nationale pour la restauration a été renforcé du fait de l'évolution du contexte épidémique en janvier. Il explique que les mesures sanitaires prévues dans ce protocole sont déjà en vigueur à la cantine

depuis la rentrée de septembre, à savoir le non-brassage des élèves entre les classes, le respect des gestes barrières, les mesures relatives à l'organisation du service.

M. Gaëtan HUSTAIX demande s'il serait possible de féminiser le nom des rues de la commune.